



Nom	Représentant.e
Abdi Aziz Ali	Parent substitut
Badiane Abdoulaye	Personnel enseignant
Ben Mabrouk Abel (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Bentata Charles	Personnel administratif
Etchessahar Manuel (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Filion Chantal	Personnel professionnel
Gariépy André (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Jodoin Nathalie	Parent
Kendall Kate	Personnel enseignant
Langlois Sylvain	Personnel enseignant
Lehoux Louise (1 <sup>re</sup> année)	Présidente
Moswa Leslie (1 <sup>re</sup> année)	Parent
Normandin Caroline (2 <sup>e</sup> année)	Parent
Richard Stéphane	Directeur
Savignac Richard	Personnel enseignant
Tatari Nagham	Personnel enseignant
Tibi Marie-Ève	Personnel enseignant
Valotaire Michel (1 <sup>re</sup> année)	Parent
<b>Élèves</b>	
Saripane-Hégo Mady	Représentante des élèves
Sauvé Lisa-Marie	Représentante des élèves
<b>Étaient absent.e.s</b>	
Cormier Julie	Communauté
<b>Invité.e.s annoncé.e.s</b>	<b>Demande la parole pour :</b>
Tous les parents et les membres du personnel ont reçu le lien pour participer à la rencontre.	Aucune demande d'intervention

## 1. Ouverture de l'assemblée

- Prise de présences
- Quorum confirmé

## 2. Adoption de l'ordre du jour

On demande de reporter le point **10.2** Art. 76 et **110.2** **Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité** à la rencontre 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Adoption à l'unanimité

### 3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2021

On demande aux membres s'ils préfèrent la lecture du procès-verbal durant la rencontre, comme par le passé, ou en prendre connaissance préalablement et, apporter seulement les points à corriger, à modifier ou à ajouter.

Huit membres sur seize ont voté pour le statu quo. Le procès-verbal sera lu rapidement durant l'assemblée.

Modifications à apporter sur le procès-verbal du 6 octobre 2021 :

- Dans la liste des membres, nous aurions dû lire le nom de Chantal Filion, représentante du personnel professionnel.
- Caroline Normandin n'est pas substitut, mais un membre parent.
- Mise au point apportée : Lors de la dernière rencontre, on a demandé si les élèves avaient été consultés pour l'élaboration du projet éducatif, on a répondu que non, alors que dans les faits, les élèves ont été consultés.
- Activités parascolaires : on souhaite ajouter qu'il a été demandé lors du point "Activités parascolaires" que le Pavillon Prud'Homme ne soit pas oublié dans l'offre d'activités parascolaires.

Adoption à l'unanimité

### 4. Suivis

Madame Duguay fera partie du comité toponymie.

Sorties des élèves de l'accueil.

Activités parascolaires Prud'Homme : le sondage sera fait dans les prochains jours.

Sondage PEI, résultats au point 10.3 ci-dessous.

Assemblée générale : une réunion sera organisée avec les parents pour faire un retour sur l'assemblée générale du 9 septembre dernier.

### 5. Parole au public

Aucune intervention

## 6. Mot de la présidente

Bienvenue à madame Jodoin qui devient une représentante des parents, suite à une démission annoncée. Souhaite la bienvenue aux deux représentants des élèves. Demande un tour de table pour que les deux nouveaux élèves connaissent tous les membres.

## 7. Mot du directeur

Voir ci-dessous dans les points d'information et de discussion. Ils apporteront au CÉ les sujets qui préoccupent les élèves et leurs demandes.

## 8. Parole aux représentants des élèves

Ils ont eu leur première rencontre de conseil d'élèves.

## 9. Formation obligatoire – capsules 3 et 5

Suite à l'écoute, en lien avec le budget, on demande si le CÉ a vraiment un pouvoir étant donné que dans les années passées, nous refusions les budgets et qu'aucun retour du Service des finances du CSSDM n'a été fait. On invite les parents à communiquer leurs interrogations au Comité central de parents.

## 10. Points d'information et de discussion

### 10.1 Adoption des règles de régie interne

Les propositions de changements, de corrections ou d'ajouts ont été envoyées à tous les membres pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

Annexe 1 : Calendrier du CÉ

Annexe 2 : Ordre du jour

La lecture est faite page par page.

On mentionne que si les membres du personnel de soutien n'ont pas de représentant, les enseignants pourront avoir un enseignant de plus.

Uniformiser le genre ex : direction, la présidence, etc.

Point 1.1 Conseil d'établissement

Au moins un membre du personnel professionnel non enseignant (si l'assemblée des professionnels en décide ainsi)

3.3 Il est demandé d'ajouter de signifier son absence au président ou à la direction de l'école au **moins la veille du CÉ dans la mesure du possible**. On demande que les membres qui prévoient s'absenter avisent la direction ou la présidente la veille de la rencontre.

Les parents du conseil d'établissement désignent une nouvelle personne comme représentant pour combler une vacance à la suite du départ d'un(e) représentant(e) démissionnaire, pour la durée non écoulée de son mandat (Articles 55 LIP). ~~Les personnes ayant accepté d'agir comme personne substitut seront d'abord appelées selon l'ordre de priorité des votes reçus à l'assemblée générale annuelle.~~

Pour le nombre de réunions, on propose d'inscrire entre 6 et 8 réunions durant l'année.

Documents nécessaires à un vote.

Dans l'ordre du jour, on ajoute "parole aux représentants de l'OPP"

Ajout : Clause modificatrice :

Les sorties pour les pavillons.

On demande d'insérer un texte pour le vote en ligne.

Il est proposé de continuer le point de la Régie interne à la prochaine rencontre. On demande des propositions pour les points suivants :

- la procédure pour les votes en ligne;
- la procédure pour les sorties en début lorsque le CÉ n'est pas formé;
- la procédure pour les sorties des élèves de l'accueil;

Étant donné le manque de temps, l'adoption des modifications est reportée à la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

**10.2 Art. 76 et 110.2 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Reporté au 1<sup>er</sup> décembre)**

**10.3 Art. 85 présentation pour approbation à venir de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre**

Suite à l'abandon du PEI-Musique-études, les parents ont demandé de revoir cette décision. On mentionnait que la charge de travail était trop lourde et que les élèves développaient de l'anxiété et des difficultés scolaires. Des parents ont demandé une analyse des résultats scolaires des trois dernières années.

On répond que le taux de réussite varie entre 87% et 100%. Il n'y a pas de différence que l'élève soit en PEI Musique-études ou PEI sans Musique-études.

Il y a eu consultation, faite auprès des parents, des enseignants et des élèves par le biais de sondages.

118 parents ont répondu

182 élèves ont répondu

30 enseignants ont répondu

Les sondages, inspirés de l'École Internationale de Montréal, étaient anonymes et il n'y a pas lieu de croire que des personnes aient répondu plus d'une fois.

Suite aux résultats, nous ne remarquons rien qui nous amènerait à prendre une décision radicale comme ne plus avoir PEI-Musique-études.

La direction confirme qu'il y a beaucoup d'éléments et que l'équipe du PEI pourra reprendre toutes ces informations pour le futur.

À la vue des résultats, on constate qu'ils sont très instructifs. On mentionne qu'ils reflètent un certain élitisme, qu'une certaine pression est vécue par les élèves, mais on ne voit pas les raisons qui ont été avancées en janvier dernier motivant l'abandon du PEI avec Musique-études. On demande, pour la prochaine grille-matières, de revoir favorablement ce jumelage PEI-Musique-études.

On demande aussi pourquoi l'art dramatique n'a jamais été mentionné dans les sondages. On répond que ce ne sont pas des sondages de choix de cours.

#### **10.4 Art 87 Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement**

Aucune sortie n'est à approuver. Un sondage sera envoyé aux membres d'ici le 1<sup>er</sup> décembre. Les demandes de sorties ne sont pas encore acceptées par le CPEPE.

#### **10.5 Mesure 15028, Approbation des nouvelles activités. Présentation des recommandations du comité activités parascolaires et vote sur les recommandations à reporter au 1<sup>er</sup> décembre**

Trois activités ont été approuvées entre le 6 octobre et le 3 novembre 2021, même s'il y a eu approbation par courriel, elles seront consignées dans ce procès-verbal:

##### **L' Accueil a du talent**

Pavillon Prud'Homme, l'activité génère une dépense de 5,000.00\$

Adoption à l'unanimité

### **Activités plein air (ski, arbre en arbre, etc),**

Les activités incluant les transports génèrent une dépense de 25,000.00\$

Une sortie est déjà prévue lors de la journée pédagogique du 12 novembre. Durant l'hiver, il y aura du ski et d'autres activités sportives hivernales.

Adoption à l'unanimité

### **Aide aux devoirs**

Tous les jours à la bibliothèque, des enseignants sont déjà affectés à cette activité qui génère une dépense de 5,000.00\$.

Adoption à l'unanimité

### **Expo-sciences**

Expo-Sciences du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au mois de mai 2022, quatre périodes par cycle de neuf jours au GSL dont : deux journées et demie au pavillon principal, une journée au pavillon Terrebonne et une demi-journée au pavillon Prud'homme. Cette activité est dirigée par un enseignant de science. On précise que l'Expo-sciences est au GSL comme par les années passées.

On demande pourquoi, il n'y a pas eu d'Expo-sciences depuis les trois dernières années? On répond que l'enseignant qui s'en occupait a quitté pour la retraite.

Suite à la discussion qui faisait mention que dans le passé, l'Expo-sciences était pour les élèves du PEI, on corrige en précisant que tous les élèves y participaient, pas seulement ceux du PEI. L'activité s'adresse toujours à tous les élèves.

Adoption à l'unanimité

### **Activité de gardien.ne averti.e, offerte juste au GSL aux élèves du secondaire 1 et 2.**

Adoption à l'unanimité

## **10.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) – Utilisation du pavillon Prud'Homme**

Une consultation s'annonce. Dans les éléments à regarder, on demande une certaine vigilance. Il y a des travaux à l'École internationale primaire et le bâtiment Prud'Homme est ciblé pour accueillir cette école durant toute la période des travaux.

Le pavillon Prud'Homme n'a pas de cour extérieure, ce qui n'est pas nécessaire au secondaire, mais possède un gymnase adéquat pour les élèves du secondaire. Le pavillon Terrebonne a une cour extérieure et le bâtiment est mieux adapté pour recevoir une école primaire.

## **11 Points d'information**

### **11.1 Normes et modalités, point reporté au 1er décembre**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

### **11.2 Rappel des dates de tombée pour les uniformes**

Rencontre à venir. Cette rencontre est dans le but de revoir l'uniforme scolaire : enlever des pièces de l'uniforme, en ajouter, etc.

### **11.3 Parole aux enseignants**

Pour le département de musique, cette année, les concerts seront en présentiel.

Pour la comédie musicale, la famille Adams a été rechoisie.

Une lettre des enseignants de l'accueil a été lue, pour faire part aux membres du CÉ d'une problématique que vivent les enseignants de l'accueil en lien avec le classement des élèves de l'accueil. Il a été demandé que cette lettre soit en pièce jointe du procès-verbal. Il est aussi décidé que cette lettre soit envoyée au Comité de parents pour qu'ils puissent faire un suivi auprès du CSSDM. **(pièce jointe)**

Une activité organisée pour les élèves en Éthique et culture religieuse de 5<sup>e</sup> secondaire sur la motivation scolaire.

On demande que la salle La découverte soit renommée "Salle Robert Jodoin" en reconnaissance des cinquante années données à la direction de la comédie musicale de Saint-Luc. **À reporter le 1<sup>er</sup> décembre.**

## 11.4 Parole au personnel professionnel

### Psychoéducatrices GSL

Activités faites :

- deux midis sur les habitudes alimentaires en sec. 3;
- un atelier sur les écrans au 2<sup>e</sup> cycle fait la semaine dernière : un cette semaine au 1<sup>er</sup> cycle et la semaine prochaine, ce sera pour les parents (en Teams);
- un atelier en ECR sec 4 sur les minorités sexuelles dans la classe de Mr. Léonard;
- aussi, les ateliers Prévention des dépendances ont commencé en sec 3 (il y en aura à tous les niveaux)
- les dîners inclusifs offerts les jours 1,2,4,5,6,8 qui permettent aux jeunes de socialiser avec leurs pairs par l'entremise de jeux et de discussions. Ce projet est viable grâce à la collaboration entre enseignants, professionnels (stagiaires) et intervenants du communautaire!

### Conseillère pédagogique

Instauration de dîners pédagogiques à l'annexe Terrebonne à chaque mois.  
Suivi de l'accompagnement des nouveaux enseignants.  
Rencontres avec stagiaires.

### Coordo PEI

Les 25 et 26 oct. période en classe avec les élèves de 1<sup>re</sup> sec. pour faire la présentation habituelle sur le PEI. Les élèves présentent le diaporama à leurs parents le soir. Je serai disponible lors de la rencontre des parents pour répondre à leurs questions (message sera fait par courriel à tous les parents des groupes PEI).

Fin des intentions de candidature au PEI le 29 octobre : environ 160 demandes qui sont actuellement analysées par Isabelle Perreault. Une fois les bulletins analysés, les formulaires seront envoyés dans nos écoles primaires bassin pour que les enseignants de 6<sup>e</sup> année les remplissent. Nous devons répondre aux parents avant le 30 novembre.

Deux possibilités : candidature acceptée ou liste d'attente. Les parents auront jusqu'au 10 décembre pour confirmer. Si un parent retirait la candidature d'un enfant accepté, nous sélectionnerons dans la liste d'attente.

Rappels : à dossiers égaux qui correspondent à nos exigences, si le nombre dépasse 58 élèves, il y aura une pige parmi les dossiers. Même chose pour les dossiers sur la liste d'attente.

Équilibre dans les genres : 84 garçons et 74 filles ont déposé une intention de candidature. Lors de la sélection,



---

il est important de tenir compte de la mixité, mais cela ne signifie pas l'égalité pure (tel que mentionné dans la Politique d'admission).

### **Conseillère en orientation**

A terminé l'analyse des candidatures pour les futurs élèves du PEI l'an prochain en 1<sup>re</sup> secondaire. En tout : 153 dossiers ont été analysés (ceux provenant de notre territoire et pour la 1<sup>re</sup> secondaire). Une trentaine de dossiers ne correspondaient pas aux critères exigés concernant les notes au bulletin (notes supérieures à la moyenne dans la plupart des matières).

L'organisation scolaire enverra, au plus tard lundi, le questionnaire destiné aux titulaires de classe du primaire pour chacun des élèves dont la candidature a été retenue. Ils auront deux semaines pour nous le retourner.

J'analyserai les questionnaires et de concert avec la direction, nous terminerons le processus de sélection. Nous serons donc dans les délais pour donner une réponse aux parents au plus tard le 30 novembre.

## **11.5 Parole au personnel de soutien**

Le personnel de soutien est présent pour aider les élèves dans leur organisation. Félicitations représentants des élèves présents.

## **11.6 Parole à la communauté**

Notre représentante est absente

## **11.7 Parole au représentant au comité de parents**

Le représentant a dû quitter la rencontre.

## **11.8 OPP (point reporté)**

Plantation de bulbes pour avoir une cour fleurie au printemps. La présidente a rencontré le comité d'élèves en tant que membre du CÉ et de l'OPP.

## **12 Varia**

Aucun point

### **13 Prochaine rencontre**

1<sup>er</sup> décembre 2021

#### **Points à discuter :**

Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves  
Décision au sujet des activités de financement – fonds de destination spéciale  
Suivi du budget annuel  
Présentation des recommandations du comité PEI  
Point 10.2 reporté du 3 novembre  
Normes et modalités, point reporté du 3 novembre 2021  
Renommer la salle La découverte, point abordé le 3 novembre, suivi à faire  
Parascolaire, mesure 15028, point reporté du 3 novembre 2021

### **14 Levée de l'assemblée**

22h19

---

Louise Lehoux  
Présidente

---

Stéphane Richard  
Directeur